Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2021

La gare TGV d'Avignon connectée avec Orly





Depuis le 19 juillet dernier, Air France et la SNCF proposent une liaison 'Train + air' entre la gare TGV d'Avignon Courtine et l'aéroport de Paris-Orly (via la gare de Massy TGV). Ce service, qui existe depuis plus de 25 ans, permet de combiner dans une même réservation des trajets en train et en avion. Il est utilisé chaque année par plus de 160 000 clients depuis ou vers les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.
Ce service est également proposé sur 6 autres liaisons supplémentaires : entre Paris-Charles de Gaulle et Aix-en-Provence TGV, Bordeaux Saint-Jean, Marseille Saint-Charles et Montpellier Saint-Roch ainsi qu'entre Entre Paris-Orly et Valence TGV et Marseille Saint-Charles. Cette extension du réseau porte à 18 le nombre de gares proposées par Air France et la SNCF.

Expérimentation digitale
Grâce à 'Train + Air'», les clients disposent d'une seule réservation pour l'ensemble de leur voyage et d'une place garantie sur le prochain vol ou TGV 'Inoui' disponible, sans frais, en cas de retard du train ou de l'avion. Dans le cadre du programme de fidélité 'Flying Blue', ils cumulent également des Miles sur le parcours ferroviaire. Par ailleurs, les clients d'Air France voyageant en cabine 'La Première' ou 'Business' voyagent également en première classe à bord des trains SNCF.
Afin de simplifier toujours plus ce voyage combiné, Air France et SNCF expérimentent actuellement un nouveau parcours client intégralement digitalisé. Les clients peuvent ainsi s'enregistrer en ligne sur airfrance.fr avant le départ, pour la totalité de leur voyage, y compris le trajet en train, et n'ont donc plus besoin de récupérer leur billet en gare le jour du départ. Si le test est concluant, ce service pourra être

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2021

déployé sur l'ensemble des trajets dès 2022.

Réduction des émissions de CO2

« Air France s'est engagée à réduire de 50% ses émissions de CO2 sur son réseau domestique d'ici à 2024, explique Vincent Etchebehere, directeur développement durable et nouvelles mobilités chez Air France. Enrichir régulièrement notre offre Train + Air nous permet de continuer à développer l'intermodalité, l'un des éléments clés pour tenir cet engagement tout en proposant des opportunités de voyage vers le monde entier à l'ensemble des régions françaises ».

« Notre priorité est de permettre aux Français – ainsi qu'aux touristes étrangers – de voyager de bout en bout en toute sérénité, complète pour sa part Jérôme Laffon, directeur marketing – voyages à la SNCF. Le développement de Train + Air nous permet de répondre à cet objectif. Face à l'urgence climatique, il offre également une alternative performante et décarbonée aux trajets, plus longs et plus fastidieux, réalisés en voiture individuelle pour rejoindre un aéroport. »

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !